

Sous la présidence du **Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Son Excellence Philemon YANG**, s'est tenu le jeudi 31 mai 2018 à partir de 09 h dans l'immeuble principal abritant ses Services, le Conseil de Cabinet du mois en cours.

Y ont pris part, outre ses proches collaborateurs, le Vice-Premier Ministre, les Ministres d'Etat, les Ministres, les Ministres Délégués et les Secrétaires d'Etat.

Deux points figuraient à l'ordre du jour :

1. un exposé du Ministre de l'Eau et de l'Energie sur *les enjeux et perspectives de la mise en œuvre des réformes dans les secteurs de l'eau et de l'électricité* ;
2. un compte rendu du Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain sur *l'état d'avancement des programmes d'assainissement urbain*.

Intervenant à la suite de la communication introductive du Chef du Gouvernement, le Ministre de l'Eau et de l'Energie a d'abord présenté l'état des lieux et les évolutions enregistrées dans les secteurs de l'eau et de l'électricité, avant de s'appesantir sur les réformes en cours. Relativement au secteur de l'eau, le Gouvernement a engagé, en exécution des instructions du Chef de l'Etat, une importante réforme structurelle qui s'est traduite par la reprise effective par Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER), des activités jadis dévolues à la Camerounaise Des Eaux (CDE), au titre du contrat d'affermage relatif à l'exploitation du service public de production et de distribution de l'eau potable en milieu urbain et périurbain. En milieu rural, les principaux acquis de cette réforme se rapportent à la mise en place dans plusieurs Communes d'un personnel dédié aux questions d'eau potable et d'assainissement, ainsi que le transfert aux municipalités de ressources liées à la réalisation des forages et des adductions d'eau potable, conformément au processus de décentralisation en cours. A terme, il est envisagé d'augmenter le taux de desserte en eau potable et de mettre en place une stratégie de maintenance des ouvrages hydrauliques. Dans cette perspective, les pouvoirs publics ont lancé plusieurs projets visant à résorber le déficit actuel. C'est le cas, entre autres, (i) du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs, qui va accroître la production en eau à 300 000 m³ par jour ; (ii) du projet de construction de 11 forages à Douala permettant d'injecter 30 000 m³ d'eau supplémentaires par jour dans le réseau de distribution ; (iii) du projet d'alimentation des villes de Bertoua, Ngaoundéré et Edéa.

S'agissant du sous-secteur de l'électricité, le Ministre a souligné que la réforme lancée dès le début des années 1990 a abouti à l'ouverture à la concurrence des activités de production, d'importation et d'exportation de l'énergie électrique, la création d'une entité de régulation du secteur et de l'Agence d'Electrification Rurale, ainsi que la mise en place en 2006 de la Société *Electricity Development Corporation* (EDC), avec pour mandat la gestion et l'exploitation des actifs de l'hydroélectricité. La réforme dans ce secteur s'est poursuivie, à la faveur de la loi n°2011/022 du 24 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité, dont l'une des innovations est la création de la Société Nationale de Transports de l'Electricité (SONATREL), chargée d'améliorer la capacité, l'efficacité et la stabilité du réseau national de transport public d'électricité.

Plusieurs activités ont déjà été menées en vue de la pleine opérationnalisation de cette société, à savoir la signature entre l'Etat et la SONATREL de deux contrats de concession de transport et de gestion du réseau de transport. Par ailleurs, des études de faisabilité ont été lancées, dans l'optique de la réalisation des investissements sur le réseau de transport de l'électricité. En guise de perspectives, le Ministre a annoncé la finalisation en 2019 du Plan Directeur de Production, de transport et de distribution de l'énergie électrique et la poursuite des réformes en cours, l'objectif étant la création d'un véritable marché de l'électricité.

Prenant la parole à son tour, le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain a édifié le Conseil sur l'état d'avancement des programmes d'assainissement urbain. Il a fait savoir que plusieurs projets sont exécutés avec l'appui des Partenaires au Développement. C'est ainsi qu'en matière de drainage pluvial, l'on peut citer la réalisation en cours du projet d'assainissement de Yaoundé, qui vise la construction de 14 km de drains supplémentaires sur le Mfoundi, avec pour effets induits la réduction des inondations et des maladies d'origine hydrique. Dans la ville de Douala, le projet de drainage pluvial prévoit la construction de 39 km de drains et le reprofilage de 9 km d'exutoire.

Pour ce qui est de la gestion des eaux usées, le Gouvernement a lancé un vaste programme de réhabilitation et de construction des stations d'épuration, en liaison avec les Collectivités Territoriales Décentralisées. Ces ouvrages sont en cours de construction dans plusieurs villes dans le cadre de l'édification des logements sociaux, à l'instar de Bamenda, Bafoussam, Limbe et Sangmélina. Quant à la gestion des déchets solides, l'ouverture à la concurrence est envisagée dans le but d'optimiser la collecte et le traitement des déchets. Dans l'intervalle, les Collectivités Territoriales Décentralisées sont appelées à construire des réceptacles supplémentaires et d'organiser des campagnes d'information et de sensibilisation des populations, à l'effet de résorber l'insalubrité et d'améliorer le cadre de vie.

A l'issue des échanges qui ont suivi ces présentations, le Chef du Gouvernement a instruit le Ministre de l'Eau et de l'Energie d'accélérer la réalisation de l'ensemble des projets d'adduction d'eau potable en cours et de veiller particulièrement à la sécurisation des canalisations existantes. Il lui a également demandé de lui soumettre un calendrier précis et détaillé sur l'opérationnalisation de la SONATREL. Au Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, le Premier Ministre a prescrit le recensement et le traitement de tous les points critiques dans les grandes métropoles. Il devra également élaborer et mettre en œuvre un programme de construction des infrastructures d'assainissement des déchets solides et liquides, en liaison avec les Ministres chargés de l'eau et de l'environnement.

Le Conseil s'est achevé à 11 h 50 mn.-

Yaoundé, le 31 MAI 2018

**Le Secrétaire Général des Services
du Premier Ministre,**



Séraphin Magloire FOU DA